

# **DIRECTION GÉNÉRALE DES MÉDIAS ET DES INDUSTRIES CULTURELLES (DGMIC)**

## **BILAN DE FORMATION 2014**

Au sein du ministère de la culture et de la communication, la direction générale des médias et des industries culturelles définit, coordonne et évalue la politique de l'État en faveur du développement du pluralisme des médias, de l'industrie publicitaire, de l'ensemble des services de communication au public par voie électronique, de l'industrie phonographique, du livre et de la lecture et de l'économie culturelle.

Le plan de formation de la DGMIC s'adresse aux agents en fonction dans les services centraux de la DGMIC, mais aussi aux agents des services déconcentrés, des établissements publics, ainsi qu'aux professionnels des bibliothèques soumises au contrôle de l'Etat, ayant à développer des connaissances, des compétences métiers et une expertise dans le champ d'intervention de la DGMIC. Il a principalement porté en 2014 sur les métiers du livre et de la lecture et a amorcé une première offre de formation dans le champ des médias et des industries culturelles.

Le programme de formations développé par le SLL a été mis en œuvre avec différents partenaires, selon les types de formations et les profils des personnels concernés, afin de concilier les besoins des professionnels et les priorités du service. Les formations aux métiers des bibliothèques sont co-élaborées et dispensées en partenariat avec l'Ecole nationale des sciences de l'information et des bibliothèques (ENSSIB). Le coût total des actions du programme s'élève à 75 690,50 € en AE/CP, répartis de la façon suivante :

- Formation continue SLL/ENSSIB : 60 710,50 €
- Formation continue SLL : 6 180 € dont 4 680 € pour la formation intra des conseillers pour le livre et la lecture (CLL)
- Formation statutaire : 8 800 €.

Par ailleurs, l'offre de formation proposée par le Secrétariat général (SG) et le recours à des structures extérieures -publiques ou privées- ont permis de répondre aux demandes de formation professionnelle, principalement des formations du secteur de l'édition et de la librairie, des conseillers pour le livre et la lecture (CLL) et des agents du SLL proprement dit.

L'offre de formation dans le champ de compétence du service des médias et des industries culturelles, amorcée en 2014, ne représente que 5 % de la dotation. Le coût des actions de formation s'élève à 4 143,38 € en AE/CP. 38 % des agents de ce secteur ont bénéficié des formations proposées par le SG, qui a, par ailleurs, instruit favorablement des demandes individuelles de formation professionnelle aux métiers de l'audiovisuel et de l'information.

## I- Le service du livre et de la lecture

### 1. Programme formation continue « Métiers SLL-ENSSIB »

Défini à partir des orientations stratégiques du SLL, ce programme à destination des personnels de bibliothèque en poste en administration centrale et en bibliothèque municipale classée (BMC) est co-élaboré avec l'ENSSIB ; les personnels des établissements publics relevant du ministère, ainsi que les conseillers pour le livre et la lecture, sont également susceptibles de bénéficier de ce programme.

Par ailleurs, ce programme de stages, validé en concertation entre les ministères dédiés (MCC et MESR) et l'ENSSIB, intéresse aussi les personnels des bibliothèques de lecture publique relevant des collectivités territoriales et répond à la fois à des besoins d'adaptation au poste de travail, de développement des compétences et à une nécessaire évolution des emplois.

#### 1.1. Les données générales

Les résultats de l'année 2014 ont connu une baisse sensible par rapport à ceux de 2013 ; un contexte contraint et des changements consécutifs aux élections municipales peuvent être des facteurs à prendre en compte.

La typologie des stagiaires est la suivante :

	2010		2011		2012		2013		2014	
	stagiaires	Nbre J-S								
Catégorie A+ et A	159	481	153	464	129	374	149	445	82	252
Catégorie B	28	73	31	94	37	105	38	114	28	92
Catégorie C	6	15	2	6	6	19	9	27	8	25
Autres (contractuels,..)	45	137	72	221	49	140	64	196	43	146
<b>TOTAL</b>	<b>238</b>	<b>706</b>	<b>258</b>	<b>785</b>	<b>221</b>	<b>638</b>	<b>260</b>	<b>782</b>	<b>161</b>	<b>515</b>

En 2014, 161 stagiaires contre 260 en 2013, toutes administrations gestionnaires confondues, ont suivi les stages « culture » correspondant à 515 jours-stagiaires (J-S) comparés à 782 en 2013. En outre, 64 agents du MESR et 62 agents territoriaux y ont participé (respectivement 96 et 88 en 2013).

L'effectif des stagiaires appartenant à la catégorie A, public cible de l'ENSSIB, a subi une forte baisse dont les causes devront être approfondies (manque de disponibilité, réduction des moyens dont les frais de déplacement, ...).

En revanche, le nombre de désistements est en baisse (15 contre 24), de même que le nombre de refus d'inscription aux demandes de stages qui connaît une diminution inversement proportionnelle à son augmentation de 2013, passant de 23 en 2013 à 6 en 2014 (stages complets ou inadéquation de la demande par

rapport aux fonctions occupées).

Enfin, l'afflux de candidatures tardives, souligné depuis cinq ans, sans causes tangibles, s'accroît.

## 1.2. L'offre de formation 2014

Cette offre se subdivise en deux (offres de formations reconduites et nouvelles offres). En 2014, 18 stages sur les 22 stages « Métiers » initialement programmés ont été suivis.

A noter que 5 stages étaient organisés sous la responsabilité scientifique d'agents du SLL. Leur expertise est toujours appréciée par les professionnels qui sont, ainsi, au cœur des réflexions qui portent les politiques pour le développement du livre et de la lecture et donnent une réelle valeur ajoutée au contenu des stages.

Dans l'ensemble, l'évaluation des stages est particulièrement positive. La qualité des échanges et l'équilibre entre pratique et théorie sont toujours soulignés.

### 1.2.1. L'offre de formation reconduite

Il s'agit de stages reconduits chaque année dans la limite de trois ans et dont les thématiques correspondent à des axes prioritaires pour le SLL.

Parmi ces stages, ceux consacrés à *L'économie du livre à l'heure du numérique*, *Evolution des catalogues et nouveaux formats de catalogage* et *Réinventer l'aménagement intérieur des espaces en bibliothèques territoriales : entre architecture d'intérieur et projet bibliothéconomique* ont encore une fois atteint leurs objectifs (taux de fréquentation et de satisfaction élevés). Ils ont été reprogrammés en 2015.

Les 2 modules du stage « *Pilotage d'une politique documentaire aujourd'hui* » ont été annulés à la suite de l'indisponibilité du responsable scientifique.

Comme les années précédentes, il ressort encore des évaluations que les retours d'expériences, les temps d'échanges et les études de cas sont à maintenir.

### 1.2.2. L'offre de formation nouvellement proposée

5 nouveaux stages sur 7 (dont deux annulés) ont été organisés. Ils relèvent des domaines : les projets d'établissement et l'environnement des bibliothèques, l'économie du livre et les collections et politiques documentaires :

- *Handicaps : vers de nouveaux usages et de nouveaux services en bibliothèques*
- *Médiation numérique en bibliothèque publique - 3 modules : 1, 2 et 3 (Formation à distance)*
- *Intégrer les ressources numériques dans les collections en lecture publique*

Leur évaluation est très satisfaisante, notamment en raison de la disponibilité et des qualités pédagogiques des intervenants qui ont, ainsi, rendu accessible des notions souvent pointues et complexes.

Cependant, leur reconduction n'a pas été inscrite au programme 2015, pour deux raisons : leurs thématiques sont susceptibles d'évolutions et le rythme biennal est préconisé.

Par ailleurs, après une annulation en 2013, la première édition du stage *Médiation numérique en bibliothèque publique*, initialement proposé en formation mixte, s'est déroulée entièrement à distance. Son évaluation est positive bien que suivi par un effectif réduit (8). En effet, le développement et la réussite de ces nouveaux modes d'apprentissage demandent à ce que certaines conditions soient réunies. En effet, cela nécessite une appropriation par les stagiaires de la variété des modes de communication (forum, webconférence, conférence téléphone) et l'appréhension de nouvelles modalités pédagogiques qui vont au-delà des contraintes techniques qui peuvent être fortes.

Par exemple, il ressort de l'évaluation du stage qu'un travail collectif aurait été souhaité par les stagiaires, or ce dispositif était proposé mais n'a pas été exploité par les stagiaires.

L'articulation des modules autour d'un cas concret, l'accompagnement tutoral et l'expertise des intervenants constituent des éléments fondamentaux.

Les deux nouveaux stages annulés, « *Lecture à l'hôpital : quoi de neuf ?* » et « *Education artistique et culturelle, activités péri-scolaires : quels enjeux et stratégies pour les bibliothèques ?* », thématiques prioritaires pour le SLL, n'ont pas rencontré leur public. Le second est reprogrammé en 2015 sous un nouveau titre « *Nouveaux rythmes scolaires, éducation artistique et culturelle : quels enjeux et stratégies pour les bibliothèques ?* ».

### 1.2.3. Profils des stagiaires

21 stagiaires du SLL ou en poste dans une bibliothèque municipale classée (BMC), correspondant à 14 agents de catégorie A+ et 1 de catégorie B, ont suivi 16 stages du programme général de l'ENSSIB -ministère de la culture (SLL) et ministère de l'enseignement supérieur-.

Cela a représenté 63,5 journées-stagiaires pour 110 en 2013. Ces seules données sont intégrées dans les tableaux joints en annexe. Sur ces 21 stagiaires, 9 dont 2 agents du SLL, ont participé à 6 stages du programme SLL et 1 autre agent du SLL a suivi 1 stage du programme MESR.

Globalement, 50 stagiaires relevant du MCC, toutes structures confondues, contre 69 en 2013 ont participé à au moins un stage du programme général de l'ENSSIB -ministère de la culture (SLL) et ministère de l'enseignement supérieur-, soit 148 journées-stagiaires contre 260 en 2013.

3 stages du programme SLL ont été, respectivement, suivis par :

- 1 agent en poste à l'ENS d'architecture Nancy, 1 à la BnF, 1 à la DGP et 1 à la DGLFLF,
- 1 à la DRAC Rhône-Alpes et 1 à la DGLFLF,
- 1 à la BnF et 1 à la bibliothèque du Musée d'Orsay.

Enfin, l'évaluation générale fait toujours apparaître l'importance que revêtent la mixité des stagiaires et la diversité professionnelle des intervenants.

## **2. Formation professionnelle des agents « intra » SLL**

### **2.1. Données générales**

55 agents, contre 57 en 2013, entraînent dans le cadre du plan de formation interne du SLL. Cet effectif prend en compte l'ensemble des agents qui étaient susceptibles de suivre une formation en 2014 et non ceux en fonction au 31 décembre 2014. La répartition de ces agents par catégorie de personnels est la suivante : 27 A+, 16 A, 6 B et 6 C.

24 agents ont suivi au moins une formation contre 28 en 2013. Le taux d'agents formés à hauteur de 43,5 % est en légère baisse (49 % en 2013). La répartition par catégorie d'agents est la suivante : 10 A+, 8 A, 3 B et 3 C.

En diminution pour les catégories A contrairement à 2013 et à nouveau pour les catégories B, l'augmentation concerne en 2014 les catégories C.

En 2014, l'effectif stagiaires et le nombre des journées-formation sont en diminution sensible. En effet, 50 stagiaires pour 114 journées-formation ont été recensés contre 63 stagiaires pour 149,5 journées-formation en 2013.

Trois des stagiaires sont, par ailleurs, également recensés dans la partie consacrée au programme ENSSIB/SLL.

Les moyennes du nombre de journées-formation par catégories d'agents sur effectif stagiaires sont donc de 2,2 (A+), 2,6 (A), 2,9 (B) et 1,2 (C). Si pour les A, elle est à la hausse (+ 0,5), elle est à la baisse pour les B (- 0,6) et les C (- 1,3).

Enfin, selon la classification des actions de formation issue du décret n° 2007-1470 du 15 octobre 2007<sup>1</sup>, 24 stages suivis relèvent du T1, 8 du T2 et 4 du T3. Un agent a utilisé son DIF pour un total de 39 heures (en 2013, 2 agents pour 99 heures) ; cela concerne 1 formation linguistique relevant du T2.

### **2.2. Les stages des plans de formations du SLL et du SG suivis par les agents DGMIC/SLL**

#### **2.2.1. Les actions suivies par les agents du SLL *intra***

Sur l'ensemble des 24 agents formés en 2014 pour un effectif total de 55 agents, 2 agents (1 A+ et 1 A) pour 10 en 2013 (7 A+, 1 A, 1 B et 1 C) ont suivi au moins une formation dans le cadre du plan de formation intra SLL, pour un coût total de 1 500 € (4 379 € en 2013).

Ces formations, qui ont pour objectif de répondre aux demandes collectives et individuelles à caractère professionnel, s'inscrivent, dans le champ de compétence des agents et des fonctions exercées, spécifiques au domaine du livre et de la lecture.

---

1 Décret relatif à la formation professionnelle tout au long de la vie des fonctionnaires de l'Etat

La promotion sociale des agents peut également être prise en compte au travers des préparations aux concours des bibliothèques.

Enfin, 20 sur 24 agents formés ont suivi des stages proposés au plan de formation du SG. Les formations suivies relèvent, principalement, du secteur des techniques juridiques qui prédomine, suivi des domaines de la gestion des ressources humaines, de la gestion et du suivi des politiques publiques et linguistique.

**2.2.2.** Une nouvelle offre pour accompagner les conseillers sectoriels aux évolutions de l'environnement professionnel (T1)

Dans le cadre de la mise en place du plan de soutien à la librairie, une formation de 3 jours « Accompagner la création et la reprise de librairie » a été organisée, par le SLL, pour les conseillers pour le livre et la lecture (CLL) pour un coût de 4 680 € (ces données ne figurent pas dans les tableaux en annexe). Cette formation est organisée en deux sessions dont la première s'est tenue en 2014 à laquelle ont participé 15 CLL ainsi qu'un agent du SLL. Son évaluation a été très satisfaisante tout en répondant aux objectifs fixés.

La seconde session est organisée fin juin 2015. Ainsi l'ensemble des CLL seront formés.

**3.** Pour mémoire, **la formation statutaire** est fonction des concours et des listes d'aptitude.

En 2014, la formation statutaire a concerné :

- un bibliothécaire, qui a été promu dans le corps des conservateurs des bibliothèques
- deux lauréats du concours des bibliothécaires assistants spécialisés (BIBAS).

## **II- Le service des médias et des industries culturelles**

### **1. Les orientations principales**

L'année 2014 a été caractérisée par une montée en compétence et le développement des connaissances des agents par l'instruction favorable du SG de demandes de formations individuelles :

- proposée par l'INA, dans le cadre d'une convention de formation professionnelle passée avec le MCC, sur la construction de la programmation d'une chaîne de télévision (de la conception stratégique à la mise en œuvre d'une grille). Demandeur et bénéficiaire : un agent en fonction au sein du bureau de l'audiovisuel public ;
- proposée par le CFPJ, centre de formation des professionnels de l'information et de la communication, sur les médias locaux et régionaux : contenus, usages et pratiques professionnelles, mesurer les enjeux de ces médias et identifier leur mode de fonctionnement. Demandeurs et bénéficiaires : deux agents du bureau du régime économique de la presse et des métiers de l'information.

Il est à noter une participation significative :

- des cadres et chargés de mission de catégorie A aux stages de management (10 agents), de gestion financière et de suivi des politiques publiques (10 agents), de techniques juridiques (4 agents) et de préparation aux concours (6 agents), proposés par le SG.
- des agents de catégories A, B et C aux formations bureautiques (4 agents) et informatiques (Chorus DT et Chorus : 6 agents).

## **2. Les actions novatrices et exemplaires**

L'offre de formation à l'économie et à l'exploitation cinématographique à l'intention, principalement, des conseillers sectoriels des DRAC (23 stagiaires/ 2 sessions de 2 jours) a été très appréciée. Elle se poursuit dans le cadre du plan d'action 2015.